

Verlaine, le 15 décembre 2016.

Monsieur le Président,  
Madame la Présidente,  
Chèr(e) responsable,

Soucieux de toujours améliorer la communication, le Comité culturel a décidé d'acquérir dernièrement **une remorque publicitaire**.



En concertation avec le Collège communal, il a été décidé que ce nouveau dispositif serait mis, **gratuitement**, à la disposition des associations verlainoises.

Concrètement, comment procéder ? Une demande officielle doit être introduite via le formulaire annexe (également téléchargeable sur [www.verlaine.be](http://www.verlaine.be), page du Comité culturel) auprès de Mme Fabienne Hanze, permanente culturelle, **au minimum 1 mois avant le jour de votre événement**. Cette demande sera présentée au Conseil d'Administration du Comité culturel qui se réunit chaque 3<sup>ème</sup> jeudi du mois. Si approbation, la demande sera transférée vers le service travaux communal pour la mise en place de la remorque.

Il est important de préciser que le(s) support(s) devra(ont) être **réalisé(s) par vos soins et à vos frais** suivant des dimensions imposées.

*Dimensions : 200\*350cm max. (grillage entier), 100\*350cm max. (1/2 grillage).*

Il(s) reste(nt) votre propriété et vous sera(ont) restitué(s) après la période d'affichage.

L'Administration communale a contracté les assurances nécessaires à l'utilisation de ce nouveau système de communication.

Nous restons à votre entière disposition pour toutes informations complémentaires.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien accorder à la présente et vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Madame la Présidente,  
Chèr(e) responsable,

**Vincent GERDAY**  
Echevin en charge de la Culture  
0479/75.55.57

**Maxime VONECHE**  
Président du Comité culturel et sportif asbl  
0479/62.86.00

**Fabienne HANZE**  
Permanente culturelle  
0492/12.20.17  
Culture@verlaine.be